



COMMUNIQUE

S'exprimer et s'engager dans le mouvement social

Par touches successives le gouvernement, les organisations patronales, financières et les multinationales bâtissent une société totalement vouée au marché, dans laquelle les solidarités doivent s'estomper au profit de la concurrence. L'exclusion par la précarité s'accroît, au travail comme dans l'ensemble de la société. Les inégalités s'exacerbent. La charité présentée sous des formes « modernes » telles que la philanthropie, le mécénat ou l'entrepreneuriat social est appelée à se substituer progressivement aux conquêtes sociales fondées sur la solidarité. Le lien social, la possibilité de bien vivre ensemble dans la liberté, l'égalité et la fraternité s'en trouvent altérés au plus grand profit de discours d'exclusion, de peur, de haine et de rejet des autres.

Ces derniers mois, la transformation vers cette société de marché, segmentée, excluante, s'est encore accélérée, avec des dispositions telles que les « [social impact bonds](#) » (SIB), rebaptisés contrats à impact social (CIS) par le gouvernement, qui transforment les associations en supplétifs des banques et des financeurs privés et remettent en cause les fondements de l'engagement associatif. D'autres mesures, votées par le parlement ou en cours d'examen vont dans le même sens : la loi sur le renseignement, la loi de modification des procédures pénales, la constitutionnalisation de la déchéance de nationalité et de l'Etat d'urgence, la réforme du code du travail....

Le Collectif des associations citoyennes dénonce ces dispositions. Il appelle les associations citoyennes à s'exprimer sur ces sujets à partir de leur situation concrète et à être partie prenante du mouvement social, notamment en les incitant à participer aux actions du 31 mars 2016.

Paris le 25 mars 2016

Collectif des Associations Citoyennes

108 rue Saint-Maur 75011 Paris - Tél. : 01 48 07 86 16 ou 07 70 98 78 56
www.associations-citoyennes.net - contact@associations-citoyennes.net